

DICTIONNAIRE

Des TERMES GÉNÉRAUX usités par ceux qui ont
écrit sur la MATIÈRE MÉDICALE,

A

ABLUENTIA, *Abluens*. Médicamens propres à enlever des surfaces internes et externes du corps les matières étrangères qui y adhèrent. L'on emploie pour cet effet l'eau ou les autres fluides qui peuvent agir par leur qualité de fluides, et on peut en faire usage sous forme de lotion, de gargarisme, ou d'injection. L'on se sert rarement du terme d'abluens; l'on adopte plus communément celui de *détersifs*; et l'on comprend vulgairement sous cette dénomination non-seulement les médicaments qui enlèvent par leur fluidité les matières adhérentes à la surface du corps, mais même ceux que l'on suppose agir ainsi par la puissance dont ils jouissent de résoudre et de détruire la cohésion des matières adhérentes. Ce terme est néanmoins trop général dans ce sens, et ne peut en conséquence être admis; et lorsqu'on s'en est servi à l'égard des parties internes, on l'a en général fait d'après l'idée fausse que ces substances jouissoient de la vertu de résoudre les humeurs visqueuses, et nous tâcherons de prouver par la suite que l'on s'est communément trompé en cela.

ABORTIVA, *Abortifs*. Médicamens capables de causer l'avortement chez les femmes grosses. On les a aussi nommé *ambolica* et *ecbolica*; l'on suppose aussi communément qu'ils ont la puissance

de favoriser l'accouchement naturel, de faire sortir le placenta, et même d'expulser le fœtus mort. Ces dernières vertus attribuées fréquemment par les anciens aux médicamens, me paroissent être imaginaires, et le paroissent peut-être aussi à la plupart des médecins de nos jours; c'est pourquoi il est extrêmement rare aujourd'hui de faire usage des médicamens de ce genre. L'on est peu fondé à croire qu'il existe des remèdes qui puissent agir spécialement sur l'utérus, et il paroît qu'il n'y a pas d'autres abortifs que ceux qui produisent leurs effets par une action générale violente.

ABSORBENTIA, *Absorbans*. Ce sont des corps secs propres à pomper les liquides dans les pores qui leur livrent passage. L'on emploie aujourd'hui très-rarement ce terme dans ce sens général, et il est presque strictement borné à désigner certaines terres propres à enlever les acides de leurs pores, et à détruire en même temps leur qualité acide. Nous en parlerons par la suite sous le titre d'*Antacida*.

ABSTERGENTIA, *Abstergeans*. Voyez *Abluentia*.

ACOPA. Ce sont des médicamens, et sur-tout des onguens, propres à enlever la lassitude produite par l'exercice et le travail. L'on peut employer ce terme pour désigner quelques moyens généraux dont l'on fait usage pour cet effet; mais je ne connois pas de médicamens auxquels il convienne, à moins que ce ne soit en raison de leurs qualités générales; je crois en conséquence que l'on ne peut appliquer cette dénomination à aucune substance médicinale.

ACOUSTICA, *Acoustiques*. Médicamens propres à guérir la surdité, ou d'autres défauts de l'ouïe. On peut citer ce terme comme un exemple des termes généraux qui ont jeté beaucoup de confu-

sion dans la matière médicale et la pratique de médecine; car la surdité, ou toute autre maladie, dépend de différentes causes qui peuvent exiger des remèdes différens et même opposés; et on ne peut convenablement instruire les étudiants, si on ne leur indique les remèdes convenables à la cause et aux circonstances particulières de la maladie. Il est cependant possible qu'un médecin ait vu la surdité modérée ou guérie par certains remèdes dans des cas où il ne pouvoit déterminer ni la nature de la maladie, ni l'action du remède qui a produit des effets avantageux; et je conviens que ces faits méritent d'être observés: mais de semblables observations ne peuvent conduire qu'à une pratique empirique et hasardée, qui, comme on sait, a souvent été non-seulement inutile, mais même fréquemment nuisible. Les termes généraux, tels que celui dont il s'agit ici, sont en conséquence plus propres à induire en erreur qu'à instruire, et ne doivent jamais être employés.

AGGLUTINANTIA, *Agglutinans*. Remèdes propres à joindre et réunir la solution contre nature de continuité dans les parties molles; on les a en conséquence employés dans les plaies et les ulcères; mais nos chirurgiens anglois ne connoissent pas de médicamens de ce genre, et ne font usage d'aucuns dans l'idée qu'ils jouissent de cette vertu. Ils croient que cela est uniquement l'ouvrage de la nature, et que leur art doit se borner uniquement à écarter les obstacles qui pourroient s'opposer à la réunion naturelle des parties.

Le terme d'agglutinans a encore été employé par QUINCY, et peut-être par quelques autres, pour désigner des médicamens propres à remplir les vuides formés par les parties solides qui ont été enlevées, soit par le mouvement constant des

fluides sur ces parties, ou peut-être par le mouvement des parties solides les unes sur les autres; mais l'on a admis cette maladie d'après une théorie très-douteuse, et l'action que l'on a attribuée aux médicamens propres à la guérison n'est pas moins incertaine. En supposant que l'on puisse admettre ce terme, il doit signifier la même chose que celui de nutritif; mais il ne convient pas d'adopter un terme fondé sur une théorie douteuse.

ALEXIPHARMACA, *Alexipharmques*. Médicamens que l'on croit propres à préserver le corps de l'action des poisons, ou à corriger et expulser ceux qui y ont été introduits. On a aussi désigné les mêmes médicamens sous les noms d'*Alexitaires* et d'*Antidotes*; on les a aussi appelés *Theriaca*, d'après l'opinion où l'on étoit qu'ils pouvoient expulser les poisons introduits par la morsure des animaux venimeux. Nous avons dit, dans notre histoire de la matière médicale, que l'étude des poisons et des antidotes avoit très-anciennement fixé l'attention des médecins de la Grèce et de Rome, et qu'ils avoient continué à en faire une grande partie de leur occupation, tant que la médecine grecque subsista: c'est ce qui a donné lieu à l'introduction du grand nombre d'antidotes et de thériacques dont ces anciens auteurs font si fréquemment mention. Nous avons aussi parlé dans le même endroit des compositions sans jugement, dont les anciens ont fait usage pour tâcher de corriger les poisons: personne ne doute aujourd'hui que ces compositions n'aient été aussi peu utiles qu'elles étoient peu judicieuses; l'on peut en conséquence assurer que la signification que l'on a donnée à ces termes étoit très-impropre

Néanmoins les médecins modernes, et sur-tout les galénistes, en adoptant une grande partie des idées des anciens, ont continué de faire usage de leurs remèdes; ils ont de plus transporté l'idée prise des cas où un poison avoit été évidemment introduit dans le corps, au cas où des puissances nuisibles pouvoient être engendrées par la contagion, ou même d'une autre manière, comme il arrive fréquemment; ils ont supposé en conséquence que la guérison de la maladie, qui étoit produite par ces causes, consistoit à corriger et à chasser la matière morbifique; et ils ont souvent désigné sous les noms d'*Alexipharmaques* et d'*Alexitaires* les médicamens propres à remplir cette indication.

J'ai tâche de prouver ailleurs combien étoit peu fondée la plus grande partie de cette théorie (Voyez les *Elémens de Médecine-pratique*). Et de telle manière que l'on considère ma doctrine générale, je ne vois pas que les médicamens que l'on donne sous les titres d'*Alexipharmaques* et d'*Alexitaires* jouissent aucunement de la vertu particulière de chasser la matière morbifique: ils ne peuvent remplir cette indication que comme diaphorétiques ou sudorifiques; ils sont en général stimulans et échauffans, et on ne doit par conséquent les employer qu'avec beaucoup de précaution. Il faut donc rayer les termes d'*Alexipharmaque* et d'*Alexitaires* des traités de matière médicale. Les médicamens désignés sous ces titres peuvent néanmoins être vraiment utiles; mais comme on les prescrit d'après l'idée fausse que comportent ces termes, ils peuvent donner lieu à des erreurs dans la pratique: c'est eux qui ont autrefois contribué à faire adopter généralement cette pratique perni-

cieuse, que Sydenham a rectifiée avec tant de peines et de soins.

ALEXITERIA. *Voyez plus haut Alexipharmaca.*

ALLIOTICA, plus communément nommés ALTERANTIA, *Altérans*. Médicamens propres à changer l'état de la masse du sang, et sur-tout à la faire passer de l'état morbifique à l'état de santé: l'on désigne encore fréquemment sous cette dénomination des remèdes propres à corriger non-seulement la masse du sang, mais même à la débarrasser de certaines impuretés dont on la suppose chargée. Nous exposerons par la suite plus au long la propriété de ce terme, et nous dirons dans quel sens on doit le prendre.

ALOEDARIA et ALOETICA, *Aloétiques*. Médicamens composés dont l'aloës est le principal ingrédient.

ALOEPHANGINA. Médicamens composés d'aloës et d'aromates.

ALTERANTIA. *Voyez plus haut Alliotica.*

ALVIDUCA. Médicamens propres à aider l'évacuation naturelle qui se fait par les selles; on les a aussi nommés LAXANTIA, *Laxatifs*. J'examinerai plus au long par la suite, dans mon traité de matière médicale, sous le titre de *Cathartica*, la propriété de ces termes, et les limites que l'on doit y mettre.

AMBLOTICA. *Voyez plus haut Abortiva.*

ANACATHARTICA. Médicamens qui évacuent par en haut, et que l'on emploie quelquefois comme émétiques, d'autres fois pour exciter la salivation; mais, suivant le sens original dans lequel ce terme a été employé par Hippocrate, il désigne le plus communément les expectorans, ou les médicaments propres à favoriser la sortie des matières muqueuses ou purulentes qui sont rejetées des pou-

mons. J'aurai occasion de considérer par la suite, sous le titre des *Expectorans*, la propriété de ce terme, et la signification stricte que l'on doit lui donner.

ANALEPTICA, *Analeptiques*, *Restaurans*. Médicamens propres à rétablir les forces épuisées: l'on désigne quelquefois sous ce terme les stimulans; mais l'on s'en sert plus communément pour indiquer les substances qui réparent le défaut de nourriture. Néanmoins, comme ce terme est un peu ambigu, on ne doit pas en faire usage.

ANAMNESTICA. Médicamens que l'on suppose augmenter la mémoire, ou la rétablir, quand elle est perdue; titre général qui ne paroît avoir aucun fondement, ou qui, quand même il en auroit, a été employé d'une manière très-impropre, parce qu'il est trop général. Voyez *Acoustica*.

ANAPLEROTICA. Médicamens que l'on suppose réparer les pertes générales de tout le corps, ou de quelques parties, comme dans les plaies et les ulcères. Ce terme est très-impropre dans le premier cas, parce qu'il ne détermine aucune opération; et les chirurgiens savent combien un terme aussi général est impropre dans le second cas.

ANASTOMOTICA. Terme qui a la même signification que celui d'*Aperientia*, que l'on peut voir plus bas. Néanmoins le terme d'*Anastomotica* signifie spécialement des médicamens propres à ouvrir les derniers orifices des vaisseaux sanguins.

ANODYNA, *Anodyns*. Médicamens propres à modérer la douleur. Ce peut être un terme générique qui désigne tout moyen de modérer la douleur; et il peut dans ce sens induire en erreur: il est néanmoins admissible, en le prenant, comme on le fait généralement aujourd'hui, pour signifier

uniquement les moyens qui modèrent la douleur, ou détruisent la sensibilité.

ANTACIDA. Médicamens propres à corriger et neutraliser les acides. Nous tâcherons de dire, dans notre traité, où se retrouve ce terme, combien il y a de médicamens de ce genre, et à quelle espèce convient proprement cette dénomination.

ANTACRIA. Médicamens propres à corriger l'acrimonie de tout le système, ou de quelques-unes de ses parties. Nous dirons, dans le traité suivant, à quels médicamens convient spécialement ce terme.

ANTALKALINA. Médicamens propres à corriger les sels alkalis ou les matières alkales qui se trouvent dans tout le corps, ou dans quelques-unes de ses parties. Nous expliquerons par la suite, dans la matière médicale, dans quel sens l'on peut proprement prendre ce terme.

ANTAPHRODISIACA ou ANTAPHRODITICA. Médicamens que l'on suppose amortir ou éteindre les desirs vénériens. Il est douteux qu'il existe des médicamens qui jouissent spécialement de cette vertu; et s'il y en a qui produisent cet effet, ce n'est qu'en remplissant des indications particulières, sous lesquelles on doit uniquement comprendre ces médicamens, plutôt que sous un terme générique qui ne désigne aucune opération.

ANTASTHMATICA, *Antasthmaticques*. Médicamens que l'on suppose guérir l'asthme, ou modérer en général la difficulté de respirer. Quant à ce terme, et les autres où se trouve le mot *anti* uni avec celui d'une maladie particulière, ou d'une fonction morbifique, il faut appliquer l'observation que j'ai faite plus haut à l'égard des Acoustiques.

Il est aisé de connoître la signification des termes où se trouve le mot *anti*; mais je vais, en faveur des étudiants, les ajouter ici avec une courte explication du sens qu'on leur a donné.

ANTEMETICA. Médicamens propres à guérir le vomissement contre nature.

ANTHELMINTICA, *Anthelmintiques*. Médicamens propres à faire périr les vers contenus dans le canal alimentaire, ou à les en chasser. Comme il ne nous est pas toujours possible de distinguer si nos Anthelmintiques agissent de l'une ou l'autre manière, et que l'on peut supposer que plusieurs agissent des deux manières en même temps, l'on peut en grande partie conserver le terme général; il seroit néanmoins à desirer que nous puissions distinguer les Anthelmintiques proprement dits des violens purgatifs.

ANTHYPOCHONDRIACA. Médicamens propres à guérir l'hypochondrie.

ANTHYPNOICA. Médicamens propres à chasser le sommeil.

ANTICACHECTICA. Médicamens propres à guérir la cachexie.

ANTICOLICA. Médicamens propres à guérir la colique.

ANTIDINICA. Médicamens propres à guérir le vertige.

ANTIDOTA, *Antidotes*. Médicamens propres à empêcher ou à détruire l'action des poisons introduits dans le corps. Voyez plus haut *Alexipharmaca*.

ANTIDYSENTERICA. Médicamens propres à guérir la dysenterie.

ANTIFEBRILIA. Médicamens propres à guérir la fièvre.

ANTIHECTICA. Médicamens propres à guérir la fièvre hectique.

ANTIHYSTERICA, *Antihystériques*. Médicamens propres à guérir l'hystéricisme et les affections hypochondriaques.

ANTILOIMICA. Médicamens qui préservent de la peste.

ANTILYSSUS. Médicament propre à guérir la rage chez les hommes ou chez les animaux.

ANTINEPHRITICA, *Antinephrétiques*. Médicamens propres à guérir la gravelle ou les autres maladies des reins.

ANTIPARALYTICA, *Antiparalytiques*. Médicamens propres à guérir la paralysie.

ANTIPHARMACA. Médicamens propres à résister aux poisons.

ANTIPHLOGISTICA, *Antiphlogistiques*. Médicamens propres à prévenir, diminuer ou guérir l'inflammation, ou l'état inflammatoire du système.

ANTIPHTHISICA, *Antiphthisiques*. Médicamens propres à prévenir et guérir la phthisie ou la consommation.

ANTIPLEURITICA, *Antipleurétiques*. Médicamens propres à guérir la pleurésie.

ANTIPODAGRICA. Médicamens propres à guérir la goutte.

ANTIPYRETICA. Terme qui a la même signification qu'*Antifebrilia*.

ANTIQUARTIUM. Médicament propre à guérir la fièvre quarte.

ANTISCOLICA a la même signification qu'*Anthelmintique*.

ANTISCORBUTICA, *Antiscorbutiques*. Médicamens propres à guérir le scorbut; mais l'on dési-

gne souvent sous ce nom en particulier les médicaments de la classe des tétradynamies.

ANTISEPTICA, *Antiseptiques*. Médicamens qui résistent à la putridité, ou qui la corrigent.

ANTISPASMODICA, *Antispasmodiques*. Médicamens propres à guérir les affections spasmodiques. Ce titre est certainement faux, de même que tous les autres titres généraux; mais il est difficile de le réduire aux opérations particulières comprises sous cette dénomination: nous tâcherons néanmoins de le faire par la suite.

ANTITOXICA a la même signification qu'*Antipharmaca* et *Antidota*.

ANTIVENEREA, *Antivénériens*, pourroit se prendre dans la même signification qu'*Antaphrodisiaca*; mais on ne l'emploie communément que pour désigner les médicaments propres à guérir la maladie vénérienne, ou quelques-uns de ses symptômes: ce terme est certainement impropre, en ce qu'il est trop général.

APERIENTIA, *Apéritifs*. Médicamens propres à débarrasser les passages obstrués, et sur-tout à rétablir les excrétiions ou les évacuations supprimées; l'on applique le plus communément ce terme aux médicaments propres à ouvrir les vaisseaux de l'utérus, et à exciter par-là le flux menstruel intercepté, ou à le rétablir, quand il est supprimé. Ce terme est par conséquent très-impropre, en ce qu'on l'emploie diversement, selon les différens cas et les différentes manières d'agir des remèdes, sans spécifier les cas particulières où ils conviennent, ni leur action. On l'a d'ailleurs trop souvent employé relativement à certains médicaments, dont la vertu est extrêmement douteuse pour remplir l'indication proposée.

APHRODISIACA, *Aphrodisiaques*. Médicamens que l'on croit propres à exciter l'appétit vénérien, ou à augmenter la puissance vénérienne. Je ne connois aucuns médicamens qui jouissent d'une vertu particulière pour remplir cette indication : il paroît en conséquence que ce terme a été en général employé très-improprement.

APOCRUSTICUM, le même que *Repellentia*.

APOPHLEGMATIZONTA, **APOPHLEGMATIZANTIA** et **APOPHLEGMATICA**. Médicamens propres à exciter l'excrétion du mucus de la membrane de Schneider; il y a deux espèces de remèdes de ce genre, selon que l'évacuation se fait par le nez ou par la bouche; dans le premier cas on les nomme *Errhins*, et dans le second *Masticatoires*.

ARCHEALIA. Médicamens que l'on suppose, suivant le système de Van-HELMONT, être agréables à l'archée imaginaire. Ce terme a été adopté par les Sthaliens, d'après les idées les plus chimériques et les plus absurdes; mais il a tout lieu de croire que le médecins ne l'admettront plus dans leurs écrits.

ARISTOLOCHICA. Médicamens propres à favoriser l'évacuation des lochies chez les nouvelles accouchées. J'examinerai par la suite la propriété de ce terme, sous le titre des *Ménagogues*, qui est le lieu qui lui convient.

ARTERIACA. Médicamens propres à guérir les maladies de l'apre ou trachée-artère, et à en favoriser les fonctions. Ce terme ne donne aucune idée précise, et est par conséquent impropre.

ARTHRITICA, *Arthritiques*. Médicamens propres à guérir les maladies des articulations, et particulièrement la goutte. Ce terme a une signification si vague et si indéterminée, qu'on doit le rejeter comme absolument impropre.

ASTRINGENTIA, *Astringens*. Médicamens propres à augmenter la cohésion, et à produire une contraction des solides simples et des fibres motrices du corps humain. Je considérerai plus au long par la suite, quand il s'agira de ces remèdes, leur manière d'agir et leurs effets.

ATTENUANTIA, *Attenuans*. Médicamens que l'on suppose diminuer la consistance des fluides animaux, soit en divisant leurs masses cohérentes, ou en diminuant le volume des molécules les plus grosses. J'examinerai par la suite jusqu'à quel point l'on peut raisonnablement supposer qu'il existe des médicamens propres à produire cet effet: j'espère prouver que cette supposition est fausse, et le terme par conséquent impropre.

ATTRAHENTIA. Médicamens que l'on suppose attirer les fluides en plus grande quantité que de coutume vers la partie où on les applique. L'on peut réellement supposer que cette puissance existe dans certains médicamens; mais on l'exprimerait plus convenablement par un terme qui indiqueroit la manière dont le médicament produit son effet.

B.

BASILICA. Terme de charlatan que l'on a donné à des médicamens que l'on supposoit être doués d'une puissance noble ou royale; mais comme de pareils termes sont propres à tromper, et qu'ils ont communément induit le public en erreur, on doit en conséquence les regarder comme indignes des sociétés policées.

BECHICA, *Béchiques*. Médicamens propres à modérer la toux. Comme ces médicamens sont de différentes espèces, le terme général peut induire en erreur, et est par conséquent impropre.

BEZOARTICA, *Bezoardiques*. Médicamens que l'on suppose avoir les vertus du Bezoard, et surtout de chasser la matière morbifique. Néanmoins, comme les vertus que l'on a cru particulières à cette substance étoient imaginaires et mal fondées, il en résulte que l'extension de ce terme aux autres substances ou préparations est fautive et impropre.

C.

CALEFACIENTIA. L'on désigne ainsi les médicaments échauffans, ou ceux qui augmentent la chaleur du corps. Nous examinerons par la suite, sous le titre des *Stimulans*, s'il existe des médicaments de ce genre qui agissent autrement qu'en accélérant le mouvement du sang, et qu'en augmentant par conséquent l'action du cœur et des artères.

CARDIACA, *Cordiaux*. Médicamens propres à augmenter l'action et la force du cœur. Telle est la signification stricte de ce terme; mais on l'a étendu à tous les moyens propres à augmenter l'activité du système, et sur-tout à ceux qui augmentent soudainement cette activité; et dans ce cas ce terme n'a pas une précision suffisante.

CATAGMATICA, *Catagmatiques*. Médicamens propres à favoriser la réunion des os fracturés. L'on ne connoît aucun remède qui jouisse de cette vertu; ce terme donne par conséquent une idée fautive.

CATHAERETICA, *Cathérétiques*. Médicamens propres à nettoyer les ulcères de mauvaise qualité: mais comme la manière d'agir des remèdes que l'on emploie pour cet effet n'est pas toujours la même, et que leur différente manière d'agir n'est pas

pas bien développée, l'on peut douter de la propriété du terme général.

CATHARTICA, *Cathartiques*. Médicamens propres à augmenter l'évacuation par les selles. Je considérerai par la suite, dans le lieu convenable, les différentes manières d'agir de ces remèdes; et par conséquent les différentes applications que l'on peut faire de ce terme.

CAUSTICA, *Caustiques*. Médicamens propres à détruire le mélange et la texture des substances animales. Ce terme, qui est métaphorique et pris de l'action du feu actuel, n'est pas des plus exacts; néanmoins, comme il est aujourd'hui universellement reçu, on peut le conserver.

CEPHALICA, *Céphaliques*. Médicamens propres à modérer ou guérir les maladies de la tête. Quoique ce terme soit fréquemment employé, l'idée qu'il donne est tellement générale, qu'elle suffit pour prouver qu'il est absolument impropre. L'on a proposé de lui donner une signification plus précise, et de l'appliquer uniquement aux médicamens qui ont la puissance d'augmenter l'énergie du cerveau et l'activité du système nerveux; mais on l'a employé de cette manière, sans faire aucune distinction convenable, et sans précision; et si l'on ne peut parvenir à éviter ces défauts, il vaut mieux abandonner entièrement ce terme.

CHOLAGOGA, *Cholagogues*. Médicamens purgatifs que l'on suppose évacuer spécialement, et suivant l'expression ordinaire, électivement la bile: mais comme l'on ne peut évidemment démontrer qu'aucun médicament jouisse d'une pareille vertu, l'on a bien fait d'abandonner depuis long-temps ce terme.

CICATRIZANTIA, *Cicatrisans*. Médicamens propres à former une cicatrice ou une nouvelle peau

Tome I.

N

sur les plaies et les ulcères. Il est extrêmement douteux qu'il existe aucun médicament doué de cette vertu; l'on est en conséquence fondé à douter de la propriété de ce terme.

CONSOLIDANTIA, *Consolidans*. Médicamens propres à affermir et unir les parties qui croissent dans les plaies et les ulcères.

COSMETICA, *Cosmétiques*. Médicamens que l'on suppose augmenter la beauté du visage, ou la rétablir, quand elle est perdue, de quelque manière que ce soit. L'on remplit cette indication par des médicamens qui ont des qualités différentes et même contraires ce terme général est en conséquence impropre, et il a produit, comme tel, beaucoup de mal.

D.

DEMULCENTIA. Médicamens propres à corriger les âcretés, ou à empêcher l'irritation qu'elles ont produite, ou qu'elles pourroient produire. Nous examinerons par la suite quels sont les médicamens qui peuvent remplir cette indication.

DEOBSSTRUENTIA, *Désobstruans*. Médicamens propres à dissiper les obstructions formées dans quelques-uns des vaisseaux du corps humain. Ce terme, pris généralement, est impropre: on s'en sert aussi ordinairement pour désigner les médicamens que l'on suppose dissiper les obstructions causées par une matière qui remplit les vaisseaux; mais cette signification est appuyée sur une base communément fausse, et est par conséquent absolument impropre.

DEOPPILANTIA, *Désobstruans*. Médicamens que l'on suppose agir de la même manière que les précédens, et par conséquent avec peu de fondement.

DEPILATORIA, *Dépilatoires*. Médicamens propres à faire tomber les cheveux ou les poils des endroits où ils croissent.

DEPURANTIA, *Dépuratifs*. Médicamens que l'on suppose corriger ou évacuer les impuretés qui dominent dans quelques cas dans le corps; mais comme l'on ne peut supposer qu'aucun médicament particulier jouisse d'une semblable vertu spécifique, ce terme général a été adopté sans fondement et est extrêmement impropre.

DIAPHORETICA, *Diaphorétiques*. Médicamens propres à exciter ou favoriser la transpiration insensible qui se fait habituellement par la peau. L'on s'est souvent servi de ce terme pour désigner des médicaments propres à exciter ou favoriser les sueurs; et il n'est peut-être pas possible d'établir des limites exactes entre les diaphorétiques et les sudorifiques, ou, si l'on peut en établir jusqu'à un certain point, l'on doit entendre par diaphorétiques les médicaments qui favorisent uniquement la transpiration insensible.

DIAPNOICA. Terme employé plus strictement pour désigner les médicaments qui agissent de même que nous l'avons dit, des diaphorétiques, mais d'une manière plus douce.

DIGERENTIA et DIGESTIVA, *Digestifs*. Médicamens que l'on suppose favoriser la production du véritable pus, ou, suivant le langage commun, du pus louable, dans les plaies et les ulcères. Il y a certainement différens médicaments qui paroissent remplir cet objet; mais l'on ne sait pas encore bien s'ils contribuent directement à produire cet effet, ou s'ils ne font que corriger les circonstances qui empêchent l'opération de la nature: l'on peut en conséquence douter de la propriété ou de la nécessité de ce terme général.

DILUENTIA, *Délayans*. Médicamens qui augmentent la fluidité du sang, en augmentant la quantité des parties fluides qui y sont contenues. Telle est l'idée précise que l'on doit avoir des délayans; et ce terme paroît être employé d'une manière très-impropre, lorsqu'on l'applique à des substances qui augmentent par d'autres moyens la fluidité du sang.

DISCUTIENTIA, *Discussifs*. Médicamens que l'on suppose résoudre les tumeurs ou les duretés. Ces médicamens paroissent agir de différentes manières; c'est pourquoi il faut éviter, s'il est possible, ce terme général.

DIURETICA, *Diurétiques*. Médicamens propres à favoriser ou augmenter la sécrétion des urines. J'examinerai plus amplement ce terme par la suite.

E.

ECBOLICA. Terme qui a la même signification que *Abortiva*.

ECCOPROTICA, *Eccoprotiques*. Purgatifs doux, ou, strictement parlant, médicamens qui favorisent l'évacuation naturelle par les selles.

EMETICA, *Émétiques*. Médicamens qui provoquent le vomissement. J'examinerai par la suite, dans mon traité de matière médicale, à combien de substances différentes l'on a appliqué ce terme.

EMOLLIENTIA, *Emolliens*. Médicamens qui diminuent la force de cohésion de nos solides simples, et qui par conséquent amollissent et diminuent la dureté et la rigidité des parties sur lesquelles on les applique. J'examinerai plus amplement par la suite leur manière d'agir, et je consi-

dérèreraï jusqu'à quel point ils agissent sur les fibres motrices.

EPISPASTICA, *Epispastiques*. Médicamens qui attirent les fluides en plus grande quantité vers les parties sur lesquelles on les applique: ce terme signifie par conséquent strictement la même chose que celui de *Attrahentia*: mais comme l'effet des Epispastiques est communément d'exciter des ampoules, ce terme se prend souvent pour ceux de *Vesicantia* et *Vesicatoria*.

EPULOTICA, *Epulotiques*. Terme qui a la même signification que *Cicatrissantia*.

ERODENRIA, *Corrosifs*. Médicamens qui détruisent la texture de nos solides simples, et qui en rendent une partie plus facile à séparer du reste, de la manière que je l'expliquerai plus clairement par la suite.

ERRHINA, *Errhins*. Médicamens propres à favoriser l'évacuation du mucus de la membrane interne du nez. J'examinerai ce terme plus amplement par la suite.

ESCHAROTICA, *Escharotiques*. Terme qui signifie la même chose que *Erodentia*. Je considérerai par la suite jusqu'à quel point ils diffèrent entre eux.

EVACUANTIA, *Evacuans*. Médicamens propres à favoriser les excretions naturelles, ou à faire sortir d'une manière quelconque les fluides du corps.

EXPECTORANTIA, *Expectorans*. Médicamens propres à favoriser l'excretion ou l'évacuation du mucus ou du pus des poumons. Je considérerai par la suite, dans son lieu, l'étendue que l'on doit donner à la signification de ce terme.

F.

FEBRIFUGA, *Febrifuges*. Médicamens propres à prévenir ou guérir la fièvre. Ce serme, qui peut avoir été autrefois admis avec beacoup de propriété, ne peut plus être employé aujourd'hui que d'une manière vague et indéterminée, et par conséquent très-improprement.

G.

GALACTOPHORA, *Galactophores*. Médicamens que l'on suppose augmenter la production du lait dans le corps humain, et le déterminer en plus grande quantité vers les mamelles chez les femmes. Nous ne connoissons aucun remède qui jouisse de cette vertu; nous sommes en conséquence obligés de décider que ce terme a été admis sans fondement, et qu'on l'a employé improprement.

H.

HEPATICA, *Hépatiques*. Médicamens que l'on croit propres à guérir les maladies du foie; mais je ne connois aucun médicament que l'on puisse particulièrement diriger vers ce viscère, ou qui ait la vertu d'y favoriser le mouvement des fluides, ou qui jouisse de la puissance particulière d'aider la sécrétion de la bile. Je regarde en conséquence la vertu attribuée à ces médicamens comme imaginaire, et ce terme comme absolument impropre.

HUMECTANTIA, *Humectans*. Médicamens propres à humecter les solides: ce terme a par conséquent la même signification que celui de *Emollientia*, comme nous l'expliquerons par la suite.

HYDRAGOGA, *Hydragogues*. Médicamens que l'on suppose entraîner électivement l'eau par les selles. Nous examinerons par la suite, sous le titre des *Cathartiques*, sur quel fondement l'on peut supposer qu'aucun purgatif jouisse d'une telle vertu.

HYDROTICA, *Hydrotiques*. Terme qui a la même signification que celui de *Sudorifica* ou de *Sudorifera*.

HYPNOTICA, *Hypnotiques*. Médicamens propres à procurer le sommeil. Nous examinerons par la suite, à l'article des *Sédatifs*, s'il y a des médicaments qui jouissent de cette vertu, autrement que par une action plus générale, et qui doit par conséquent être indiquée par un terme plus générique.

I.

IMMUTANTIA. Ce terme a la même signification que celui de *Alterantia*.

INCIDENTIA, *Incisifs*. Médicamens que l'on suppose diviser, ou couper en quelque sorte les particules dont sont composés nos fluides, ou séparer un certain nombre de ces particules lorsqu'elles adhèrent ensemble contre nature. Je crois que ce pouvoir mécanique des médicaments est entièrement imaginaire, comme je tâcherai de le prouver par la suite, lorsque je considérerai la puissance des médicaments qui agissent sur les fluides.

INCRASSANTIA, *Incrassans*. Médicamens que l'on suppose jouir de la vertu d'augmenter la consistance de nos fluides. Je considérerai par la suite jusqu'à quel point l'usage de ce terme est fondé; ou dans quel sens on doit le prendre.

INDURANTIA. Médicamens que l'on suppose durcir les parties solides. Je dirai par la suite, sous le titre des *Astringens*, jusqu'à quel point, ou

dans quel sens on peut admettre cette vertu dans les médicamens.

L.

LACTIFUGA, *Antilaitaux*. Médicamens que l'on suppose avoir la vertu de chasser le lait amassé dans les mamelles des femmes. L'on ne peut guère admettre qu'aucun médicament jouisse de la vertu particulière de chasser le lait; et s'il en existe qui puissent produire cet effet, ce doit être par une manière d'agir plus générale, et qui doit être désignée par des termes propres à exprimer la vertu lactifuge.

LAXANTIA. Terme que l'on peut employer dans le même sens que celui d'*Emolliens*; mais l'on s'en sert aujourd'hui plus communément pour désigner les médicamens vulgairement appelés *Laxatifs*, qui excitent d'une manière douce l'évacuation par les selles.

LENIENTIA, *Adoucissans*. Médicamens propres à dissiper l'irritation et ses effets, particulièrement en corrigeant la qualité de la matière irritante.

LITHONTRIPTICA, *Lithontriptiques*. Médicamens que l'on suppose dissoudre les concrétions pierreuses qui se forment dans les voies urinaires. L'on n'a pas encore, à ce que je crois, déterminé s'il existe aucun médicament interne qui jouisse de cette vertu; je ne veux pas en nier absolument la possibilité; mais je suis obligé d'avouer que je doute beaucoup qu'il existe une pareille puissance; je suis même certain qu'elle a été le plus souvent faussement admise par ceux qui ont écrit sur la matière médicale.

M.

MATURANTIA, *Maturatifs*. Médicamens que l'on suppose favoriser la production et la formation complète du pus dans les tumeurs inflammatoires. Il y a certainement des moyens que l'on peut employer pour aider ces opérations de la nature: mais comme l'on ne peut admettre qu'aucun médicament jouisse d'une vertu spécifique à cet égard, ce terme, de la manière dont on s'en sert pour désigner certains médicaments, semble être absolument impropre.

MELANAGOGA. Médicamens que l'on suppose doués de la vertu d'entraîner électivement l'*atrabile* par les selles. Quand même nous admettrions avec les anciens et avec Boerhaave, l'existence d'une humeur semblable, nous refuserions de reconnoître une pareille qualité élective dans aucun purgatif, et par conséquent la propriété d'un terme semblable; mais notre objection devient encore plus forte, en ce que nous pouvons nier qu'il existe aucune humeur de ce genre dans le corps.

MENAGOGA et EMMENAGOGA, *Emménagogues*. Médicamens propres à favoriser le flux menstruel chez les femmes, ou à l'exciter et le rétablir, lorsqu'il est retenu ou supprimé. Nous ne pouvons absolument nier qu'il existe des médicaments doués d'une pareille vertu, ni par conséquent rejeter l'usage de ce terme; néanmoins je voudrais qu'on l'admit avec précaution, parce que je crois qu'on l'a cent fois employé sans raison; mais je m'étendrai davantage à ce sujet par la suite dans son lieu.

MUNDIFICANTIA, *Mundificatifs*. Médicamens propres à nettoyer les ulcères des impuretés qui

y sont adhérentes. Ce terme signifie à-peu-près la même chose que ceux de *Détergens* et de *Cathérétiques*; mais le terme le plus générique est toujours le moins propre.

N.

NEPHRITICA. Médicamens propres à guérir les maladies des reins. Ce terme est absolument impropre, parce qu'il est trop général.

NERVINA, *Nervins*. Médicamens propres à modérer les maladies ou corriger les désordres du système nerveux. La manière dont les médicamens agissent sur le système nerveux étant encore très-obscur, l'on peut excuser ce terme; mais il paroît plus général qu'il n'est nécessaire; et jamais on ne se tirera de l'obscurité dont je viens de parler, si l'on ne tente de mettre plus de précision dans cet objet.

NUTRIENTIA, *Nutritifs*. Substances propres à être converties dans les fluides et les solides du corps.

O.

OBTUNDENTIA. Médicamens propres à couvrir ou éteindre l'acrimonie des fluides. Quant à la propriété de ce terme, voyez l'article *Demulcentia* dans le traité suivant.

OBVOLVENTIA. Terme qui a la même signification que *Obtundentia*.

ODONTALGICA, *Odontalgiques*. Médicamens propres à modérer le mal de dents. Ce terme et les trois suivans sont absolument impropres, parce qu'ils sont trop généraux.

ODONTICA. Médicamens propres à modérer les maladies des dents,

OPHTHALMICA, *Ophthalmiques*. Médicamens propres aux maladies des yeux.

OTICA. Médicamens propres aux maladies des oreilles.

P.

PANCHYMAGOGA, *Panchymagogues*. Médicamens propres à évacuer par les selles des humeurs de toute espèce.

PAREGORICA, *Parégoriques*. Terme qui a la même signification que *Anodyna*.

PECTORALIA, *Pectoraux*. Médicamens propres aux maladies de la poitrine. Ce terme employé dans ce sens général est absolument impropre, et a certainement donné lieu à des abus. Peut-être pourroit-on l'adopter dans le sens où on le prend aujourd'hui communément comme synonyme de *Expectorantia*; mais l'on doit certainement préférer le dernier terme, parce qu'il est plus précis. Si l'on admet, avec Lieutaud, trois espèces de pectoraux, les adoucissans, les astringens et les résolutifs, il est très-évident que le terme général peut être très-abusif.

PHAGEDENICA, *Phagédénique*. Terme qui a la même signification que *Erodentia*.

PHLEGMAGOGA, *Phlegmagogues*. Médicamens que l'on suppose jouir de la vertu élective d'évacuer la matière pituiteuse par les selles. Voyez plus haut *Cholagoga*.

PNEUMONICA et PULMONICA. Médicamens propres aux maladies des poumons. Il faut certainement éviter ces termes, de même que tous les autres qui sont vagues et génériques.

PSILOTRA. Terme qui a la même signification que *Depilatoria*.

PTARMICA. Il a le même sens que *Errhina*.

R.

REFRIGERANTIA, *Rafratchissans*. Médicamens propres à diminuer la chaleur du corps. Je considérerai par la suite, à l'article des *Sedantia*, la propriété et le sens précis de ce terme.

REPELLENTIA, REPERCUTIENTIA et REPRI-MENTIA, *Répercussifs*. Médicamens qui, étant appliqués sur certaines parties, diminuent la quantité des fluides qui s'y portent, ou font refluer ces derniers lorsqu'ils sont dans ces parties. Ces termes, dans quelque sens qu'on les prenne, sont néanmoins trop génériques, et par conséquent impropres; mais je les examinerai plus particulièrement par la suite à l'article des *Astringens*.

RESOLVENTIA, *Résolutifs*. Terme que l'on emploie souvent dans le même sens que celui de *Discutientia*, pour désigner les médicamens propres à dissiper les tumeurs externes que l'on suppose dépendre d'obstructions: mais, soit qu'on les emploie extérieurement ou intérieurement, l'on suppose qu'ils agissent en détruisant la cohésion des fluides concrets; d'où il paroît que l'usage de ce terme est fondé sur une théorie fort incertaine.

RESTAURANTIA, *Restaurans*. L'on désigne sous ce terme des médicamens propres à rétablir les forces; mais on l'applique communément à ceux qui réparent la perte de forces, qui dépend de l'épuisement des fluides; et dans ce sens il signifie à peu-près la même chose que le terme de *Nutrientia*, que l'on peut voir plus haut.

ROBORANTIA, *Fortifians*. Médicamens propres à fortifier le corps, et par conséquent à rétablir les forces épuisées. Ce terme peut être improprie

come générique ; mais on peut l'adopter , dans le sens ou on le prend communément , pour désigner les médicamens qui augmentent le ton des fibres motrices .

RUBEFACIENTIA , *Rubéfians* . Médicamens qui , étant appliqués sur la peau , y produisent de la rougeur , et y excitent un degré d'inflammation . J'examinerai plus au long cet objet dans la matière médicale , à l'article des *Stimulans* .

S.

SARCOTICA , *Sarcotiques* . Médicamens propres à engendrer de nouvelles chairs , ou à en favoriser la génération dans les plaies et les ulcères . Comme la vertu des médicamens que l'on emploie pour cet effet est très-douteuse , la propriété de ce terme doit l'être également .

SEDANTIA , *Sédatifs* . Médicamens propres à diminuer les mouvemens et la puissance motrice dans le corps . Je considérerai par la suite , dans son lieu , quels sont les médicamens que l'on peut comprendre sous ce titre .

SIALAGOGA . Médicamens propres à exciter et augmenter la sécrétion de la salive . Je considérerai plus au long par la suite cet objet .

SISTENTIA . Médicamens que l'on donne pour diminuer ou supprimer les évacuations augmentées . Ce terme est évidemment trop général et impropre .

SOMNIFERA et SOPORIFERA . Termes qui ont la même signification que celui de *Hypnotica* .

SPLENETICA , *Splénétiques* . Médicamens que l'on suppose diminuer les maladies de la rate . Voyez nos réflexions sur le terme *Hepatica* , qui sont à plus forte raison applicables ici .

STERNUTATORIA, *Sternutatoires*. Médicamens propres à exciter l'éternument.

STIMULANTIA, *Stimulans*. Médicamens propres à exciter l'action des fibres motrices, et en général les puissances actives du système. Terme général nécessaire et admissible dans notre traité de matière médicale, où j'expliquerai particulièrement les différentes manières d'agir de ces médicamens.

STOMACHICA, *Stomachiques*. Médicamens propres à exciter et fortifier l'action de l'estomac. J'ai été embarrassé de déterminer jusqu'à quel point l'on doit rejeter ce terme dont l'on fait un usage si fréquent; mais je suis persuadé qu'on doit le rejeter pour les mêmes raisons que les autres termes trop génériques.

SUPPURANTIA, *Suppuratifs*. Terme employé à l'égard des tumeurs inflammatoires, dans le même sens que celui de *Maturantia*, et également impropre: l'on en fait aussi usage relativement aux plaies et aux ulcères, pour désigner des médicamens propres à y engendrer le pus: mais comme l'on ne peut guère admettre qu'aucun médicament jouisse d'une vertu spécifique de ce genre, ce terme, pris dans ce sens, doit être impropre.

T.

TEMPERANTIA, *Tempérans*. Terme dont le sens est vague et incertain; l'on s'en sert quelquefois dans le même sens que le terme de *Refrigerantia*, pour exprimer des médicamens qui, en diminuant la chaleur, diminuent l'activité du système; et d'autres fois dans le même sens que le terme de *Demulcentia*, pour exprimer des médicamens propres à corriger ou envelopper les matières qui produisent irritation: l'on désigne aussi sous cette dénomination, suivant M. LIEUTAUD, des médicamens qui entraînent hors du corps les matières

nuisibles et irritantes; mais en observant qu'on peut l'employer dans des significations si différentes, on ne peut douter que ce terme est un des termes génériques le plus vague et le plus impropre. Quiconque lira l'ouvrage de M. LIEUTAUD, s'apercevra que l'usage de ce terme donne fréquemment lieu à beaucoup d'ambiguïté.

THERIACA. Médicamens propres à arrêter ou prévenir les effets de la morsure des animaux vénéreux. Ce terme a été introduit par les anciens d'après une supposition très-fausse; et les modernes en ont continué l'usage, sans être mieux fondés, dans le même sens que les termes de *Alexipharmaca* et *Alexiteria*. Mais ce terme doit être rejeté, ainsi que les compositions absurdes qui ont si long-temps défiguré nos pharmacopées, et auxquelles on l'a appliqué.

THORACICA. Médicamens recommandés pour guérir les maladies du thorax. Ce terme est faux et impropre, de même que ceux de *Pectoralia* et *Pulmonica*, sur lesquels j'ai donné mes observations plus haut.

TRAUMATICA, Traumatiques. Il a la même signification que celui de *Vulneraria*, que l'on verra plus bas.

TYLLOTICA, signifie la même chose que *Catagmatica*, qui se trouve plus haut.

V—U

UTERINA, Utérins. Médicamens propres à guérir les maladies de l'utérus. Terme beaucoup trop général pour être admissible.

VULNERARIA, Vulnéraires. Médicamens propres à favoriser et accélérer la guérison des plaies. La guérison des plaies doit être entièrement l'opération de la nature; et le chirurgien n'a guère d'autre devoir à remplir dans ce cas, que d'éviter ou

écarter les obstacles qui pourroient troubler les fonctions de la nature. Lorsqu'il se rencontre de pareils obstacles dans les plaies récentes, il est très-douteux qu'aucun médicament interne puisse prévenir ces obstacles, ou les écarter; au moins il n'est pas probable que les remèdes que l'on donne sous le titre de *Vulnérables* puissent, à cet égard, produire aucun effet; c'est pourquoi les médecins anglois ne se servent d'aucuns médicamens de ce genre: il est même étonnant que les chirurgiens étrangers les emploient encore, ainsi que les compositions absurdes dans lesquelles entrent ces médicamens. Il n'est pas moins surprenant que ceux qui ont même écrit en dernier lieu sur la matière médicale, continuent de faire si fréquemment usage d'un terme aussi indéfini, et communément mal fondé. Il est possible que le quinquina et d'autres substances analogues soient, dans quelques cas, utiles pour remédier à la foiblesse du système, et par conséquent à la flaccidité des parties affectées: il y a peut-être encore d'autres cas où l'on peut faire usage de quelques médicamens internes; mais l'on doit désigner ces remèdes comme propres à remplir une indication particulière, et nullement sous le terme indéfini de *Vulnérables*.

Après avoir expliqué les termes dont je dois me servir, je crois convenable de présenter sous un point de vue général, dans la table suivante, tous les objets que doit comprendre mon traité; et afin d'éviter les répétitions qui pourroient sans cela devenir nécessaires par la suite, il peut être à propos de donner un catalogue méthodique des alimens et des médicamens particuliers dont j'aurai à parler. Il est aisé de voir que je ne peux me dispenser de me servir des termes latins dans ces deux parties de mon ouvrage.

MA-